

Liste des décisions prises par le Conseil de Zone le 17 janvier 2020 à Beauraing

Conformément à l' article 124 de la loi du 15/05/2007 relative à la sécurité civile, la liste des délibérations est publiée par voie d' affichage au siège social de la zone ainsi que dans tous les postes de la zone ou sur le site internet de la zone.

En séance publique

1. APPROBATION DU PV DU CONSEIL DU 20 DÉCEMBRE 2019

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone approuve le PV du Conseil du 20 décembre 2019.

2. DÉCISION DE TUTELLE – SUSPENSION D'UNE DÉCISION DU COLLÈGE – INFORMATION

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de prendre acte de la décision du Gouverneur de la Province de Namur du 20 décembre 2019 suspendant les délibérations n° 12 et 13 du Collège de zone du 25 septembre 2019.

3. INFRABEL – CONVENTION D'ACCÈS À LA PLATEFORME « EMERGENCY@INFRABEL »

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'approuver la convention relative à la plateforme « Emergency@Infrabel » pour les services de secours et la planification d'urgence proposée par la société Infrabel ; De charger le Collège de zone de signer cette convention et de charger le Commandant de zone d'informer le personnel opérationnel adéquat.

4. COMMISSION TECHNIQUE – COMPOSITION ET FONCTIONNEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de fixer la composition et le fonctionnement de la commission technique de la zone.

5. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER VOLONTAIRE – VACANCE D'EMPLOI

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de déclarer vacants 11 postes de secouriste-ambulancier non-pompier volontaire au sein de la zone de secours DINAPHI, à pourvoir en faisant appel à la réserve de recrutement de 2019.

6. POSTE DE BEAURAING – ACHAT BÂTIMENT – SITUATION

Avec 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, le Conseil de Zone décide de marquer son accord de principe sur l'achat du hall de voirie jouxtant la caserne actuelle à Beauraing, appartenant à la Ville de Beauraing, pour un montant maximum de 950.000 € à négocier.

6.A. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROMOTION INTERNE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de pourvoir aux 2 postes vacants de sergent professionnel par la promotion interne d'agents professionnels ; De maintenir la même description de fonction que pour l'appel à promotion précédent ; De fixer comme suit la composition du jury : 2 membres de l'Etat-Major de la zone DINAPHI, 1 officier d'une autre zone de secours, si possible.

A huis clos

7. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – AGENT PROTECTION CIVILE - FIN DE DÉTACHEMENT

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide de mettre fin au détachement d'un agent de la Protection Civile du SPF Intérieur, à la date du 31 janvier 2020.

8. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – SECOURISTE-AMBULANCIER NON-POMPIER VOLONTAIRE – APPEL À LA RÉSERVE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre à l'entrée en stage de recrutement en date du 1^{er} février 2019, 11 candidats de la réserve de recrutement, sous réserve de la réussite de l'examen médical éliminatoire tel que défini à l'article I.4-26 du Code du bien-être au travail.

9. PERSONNEL OPÉRATIONNEL – PROFESSIONNALISATION AU GRADE DE LIEUTENANT – ADMISSION AU STAGE

A l'unanimité des membres présents, le Conseil de Zone décide d'admettre en stage de professionnalisation au grade de lieutenant, d'une durée de 6 mois, le candidat classé premier du concours ; De verser dans la réserve de professionnalisation, d'une durée de deux ans, le candidat classé deuxième ; De charger le service RH de notifier la présente décision aux intéressés selon les dispositions légales prévues.

La Secrétaire de Zone,
Sandrine DUMONT



Le Président de la Zone,
Christophe BASTIN

